



L@ lettre de l'INPC n° 92

A la une : L'IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales)

M. MATH, vous êtes chercheur à l'IRES. Pouvez-vous, en quelques mots, nous présenter cet Institut ?

L'originalité de notre Institut est d'avoir été pensé sous le gouvernement de Raymond Barre et installé sous celui de Pierre Mauroy pour favoriser le pluralisme en matière d'analyse et d'information économiques et sociales. L'IRES, financé par des fonds publics, est « au service des organisations syndicales représentatives des travailleurs » et a pour fonction de répondre à leurs besoins d'analyses. Les résultats sont pourtant d'intérêt général et ne concernent pas que les seules organisations syndicales.

Les travaux de l'IRES, souvent fondés sur la comparaison internationale, portent sur 4 grands thèmes : l'emploi et le marché du travail, les revenus, qu'ils soient directs comme les salaires ou le fait de transferts sociaux, les relations professionnelles, le syndicalisme et la négociation collective et, enfin, le travail sous l'angle des conditions de travail et de leurs conséquences.

Pour fonctionner, nous disposons d'un Centre de recherche et de documentation qui regroupe une équipe d'une trentaine de personnes. L'IRES met à disposition des résultats de recherches grâce à deux revues reconnues et disponibles sur notre site : la *Chronique internationale de l'IRES* et la *Revue de l'IRES*. L'IRES permet également de financer des travaux de recherches commandés par chacune des organisations syndicales membres de l'IRES ; ces travaux, décidés après accord du Conseil d'administration, sont mis à disposition du public.

Pouvez-vous nous expliquer à quoi servent, finalement, ces recherches ?

L'objet de la recherche sociale est de documenter le débat public. Notre monde est complexe et décrypter les relations qui s'établissent entre des causes presque toujours multiples et leurs effets sur le plan social nécessite des analyses sérieuses. Il est frappant de constater comment des décisions vécues parfois comme presque anodines lorsqu'elles ont été prises, produisent des résultats très importants bien plus tard. Pensez par exemple à l'ensemble des mesures prises en matière de retraite depuis les années 1990 et dont les effets commencent à se faire ressentir pour les nouveaux retraités et risquent d'être très durement vécus pour les générations futures de retraités.

Parfois, par méconnaissance de cette complexité, et parfois pour d'autres raisons aussi, les medias se limitent à l'écume des choses et confondent corrélation et causalité. A titre d'illustration, il est fréquent que soient appelées dans une démonstration portant sur les politiques sociales, des comparaisons avec des modèles étrangers. Or, trop souvent, sont extraits quelques éléments ciblés alors que sont ignorés, sciemment ou non, le contexte général ou d'autres paramètres tout aussi déterminants. En objectivant le débat, en corrigeant des idées reçues erronées, nos travaux visent à répondre à une exigence démocratique. Qui sait, par exemple que les conflits du travail portés devant les tribunaux en France sont moins fréquents qu'en Allemagne ou qu'en Angleterre ?

Notre rôle est aussi de contribuer à ce que les politiques publiques soient plus pertinentes en évaluant les conséquences des décisions passées et en portant un éclairage, pour peu que nous en ayons connaissance, sur celles en projet. A cet égard, je pense que c'est une véritable nécessité que de redynamiser la recherche sociale si nous voulons vraiment que les politiques publiques soient adoptées avec la vision de long terme qu'elles méritent.

M. MATH, vous venez de publier une étude portant sur « Les mutations des dépenses de protection sociale sur longue période ». Pouvez-vous nous faire une synthèse de votre travail ?

J'ai examiné les évolutions des dépenses de protection sociale depuis 70 ans, c'est-à-dire depuis la création de la Sécurité sociale, en repérant les permanences, les ruptures, les principaux déterminants et en distinguant 3 facteurs principaux d'évolutions : **les facteurs structurels**, tels que la démographie ou le progrès technique. Ce sont ces facteurs qui jouent un rôle très important dans l'évolution des dépenses en matière de santé, au sens large, et de retraite qui représentent à elles deux 80% des dépenses de protection sociale ; **les facteurs conjoncturels**, typiquement les périodes de crise au cours desquelles les dépenses croissent, en particulier les dépenses liées au chômage ou celles soumises à conditions de ressources, alors qu'elles tendent à baisser la croissance revenue ; et enfin, **les facteurs politiques**, c'est-à-dire les décisions des pouvoirs publics dont les effets sur les dépenses sont parfois difficiles à isoler des effets imputables aux facteurs structurels et conjoncturels.

Le but de ce travail était de détecter les sous-jacents à ces évolutions, de repérer les effets des mesures paramétriques bref, de démêler l'écheveau entre ces facteurs et de les pondérer, ce qu'une étude sur longue période permet grâce au recul nécessaire. Les résultats peuvent varier selon les domaines ou « risques » de protection sociale, mais globalement, on arrive à un paradoxe : du fait de facteurs structurels, et en particulier la démographie, les dépenses de protection sociale (en % du PIB) augmentent et vont probablement continuer à augmenter alors même que, surtout depuis les années 2000, la protection garantie aux individus se dégrade : durcissement des règles d'attribution des retraites et baisse en cours et programmée des taux de remplacement (ratio retraite/salaire), déremboursement accru des dépenses de soins courants.

[Retrouver les travaux d'A. Math](#)

[Accéder au site de l'IRES](#)

15 octobre 2015

INPC - 4, place Raoul Dautry - 75015 PARIS
☎ 01 42 18 82 98 – ☎ 01 42 18 85 53
contact.inpc@inpc.fr
www.inpc.fr

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 4, place Raoul Dautry 75015 PARIS
N° de SIRET 32422814700058
Directeur de la Publication : Hervé COLAS